



Ts'il?os Gwa Nejegwaghaten : Conseil de gestion du parc provincial The Ts'il?os

Un protocole d'entente signé par la Première nation Xení Gwet'in et le BC Parks en 1994 a jeté les bases de liens qui se sont renforcés au cours des dix années de collaboration qui ont suivi et qui ont été marquées au sceau de la collaboration, du respect mutuel et de l'amitié. En vertu du protocole, la Première nation Xení Gwet'in et le BC Parks jouent un rôle de premier plan dans la planification, la gestion et le fonctionnement du parc provincial Ts'il?os.

Contexte

Le parc provincial Ts'il?os est situé dans un endroit assez isolé et sauvage de la région de Chilcotin en Colombie-Britannique. Il s'étend sur 233 240 hectares et se compose de montagnes escarpées, de lacs, de glaciers, de prairies alpines, de chutes et de vallées. Le lac Chilko, le plus grand lac d'eau douce à haute altitude au Canada, domine le paysage du parc. Ce dernier est situé au centre des chaînons Chilcotin, une aire de transition entre la chaîne côtière au sud-ouest, et le plateau de la région de l'Intérieur au nord-est. À vol d'oiseau, le parc se trouve à 160 km au sud ouest du lac Williams et à 250 km au nord de Vancouver.

Le parc de 233 240 hectares se trouve au cœur du territoire traditionnel de la Première nation Xení Gwet'in. En 1989, la Première nation



Monter de surveillance de parc Ts'il?os,
droit d'auteur Première nation Xenigwet'in

*Le plan comprenait
une vision
commune qui
intégrait les valeurs
de chaque culture
à la planification et
à la gestion du parc.*

a proclamé ses droits sur cette région par une déclaration de réserve naturelle autochtone. Elle tient surtout à maintenir la collectivité contemporaine de la vallée de la Nemiah par l'utilisation et la gestion judicieuses des terres et des ressources qui se trouvent dans son territoire traditionnel.

Après plusieurs années d'aménagement du territoire dans la région du lac Chilko, le gouvernement a annoncé la création du parc provincial Ts'il?os en 1994. En même temps que la création du parc, le gouvernement de la Colombie-Britannique et la Première nation Xenigwet'in ont signé un protocole d'entente. Une condition clé de l'entente, qui a donné lieu à la participation et au soutien de la Première nation Xenigwet'in, précisait clairement que la création du parc ne touchait en rien les droits et les titres autochtones que peut avoir la Première nation dans la région en question. L'entente garantissait également à la Première nation Xenigwet'in sa participation à la planification et à la gestion du parc et l'intégration de ses intérêts dans les décisions sur l'aménagement du territoire dans la région.

Initiative

Le protocole d'entente de 1994 a créé le conseil de gestion du parc pour officialiser les relations de travail concertées de la Première nation Xenigwet'in et de BC Parks. Le comité porte le nom de Ts'il?os Gwa Nejegwaghaten, ce qui veut dire en tsilhqot'in « gens travaillant en collaboration pour le parc Ts'il?os ». Le conseil de gestion se réunit au moins une fois tous les trimestres et traite de questions de gestion selon un modèle de gouvernement à gouvernement. Le conseil de gestion discute de questions d'intérêt commun dont la planification de la gestion, le fonctionnement, la délivrance des permis d'utilisation du parc, les appels d'offres et l'adjudication de contrats, la

définition et la réalisation d'activités traditionnelles et les possibilités d'emploi pour les membres de la Première nation Xenigwet'in.

Grâce aux efforts de BC Parks, de la Première nation Xenigwet'in et d'un comité consultatif local qui a examiné les questions d'intérêt public général, on a dressé un plan directeur du parc provincial Ts'il?os à la fin de 1996. Le plan comprenait une vision commune qui intégrait les valeurs de chaque culture à la planification et à la gestion du parc.

À mesure qu'ont évolué les relations de travail, la participation de la Première nation Xenigwet'in au fonctionnement du parc s'est lentement mais régulièrement accrue. Depuis 1994, un garde forestier saisonnier de la Première nation travaille au parc pour surveiller les activités récréatives tant dans l'avant-pays que dans l'arrière-pays. Deux terrains de camping organisés dans le parc portent des noms de la Première nation : le terrain de camping Gwa Da Ts'ih à l'extrémité nord du lac Chilko et le terrain de camping Nu Chugh Beniz du côté est du lac Chilko, près de la collectivité de la vallée de la Nemiah. En 2006, la Première nation Xenigwet'in a obtenu le contrat d'entretien des installations du terrain de camping Nu Chugh Beniz et a récemment examiné la possibilité de gérer également celles du terrain de camping Gwa Da Ts'ih. La construction d'un village traditionnel tsilhqot'in, qui servira de centre culturel et procurera des recettes additionnelles à la Première nation Xenigwet'in et à BC Parks, est également en cours.

Leçons retenues

Le chef Roger William de la Première nation Xenigwet'in, qui a participé au projet de création du parc provincial Ts'il?os depuis le début, dit ceci

au sujet du processus : « Ce processus a été très intéressant. Mon peuple m'a toujours dit qu'il voit toujours ce parc comme nos terres et nos ressources, et non pas celles de la Colombie-Britannique ou du Canada. Finalement, la déclaration des Xeni Gwet'in de la vallée de la Nemiah, datée du 23 août 1989, reconnaît que rien ne se fera dans la région confiée aux soins de la Première nation Xeni Gwet'in sur les terres tsilhqot'in sans notre participation. Lorsque nous avons pris part à l'étude Chilko, le fait qu'elle relevait du système, des politiques, des lignes directrices et autres du gouvernement posait problème. Nous avons demandé que le gouvernement nous remette une lettre renfermant des dispositions de réserve qui protègent nos droits et nos titres autochtones. Nous avons désigné, en concertation avec tous les intéressés des secteurs de l'exploitation forestière, de l'exploitation minière, et du tourisme, des Premières nations, des spécialistes des loisirs et d'autres, une aire protégée et une aire de gestion. Notre peuple estime que la protection de cette aire ne donne rien si nous, en tant que Première nation, ne pouvons pas y exercer nos utilisations et nos activités traditionnelles. Par

le protocole d'entente qui protège nos droits et nos titres autochtones et le vote par référendum, nous avons, en collaboration avec les gouvernements, les industries, le tourisme, les spécialistes des loisirs et les autres, créé le parc Ts'il?os. Ce processus a duré au moins trois ans à peu près. Nous avons appris à nous connaître, nous n'étions pas d'accord sur tout, mais finalement, nous nous sentions une famille. Comme vous le savez, même dans les familles, il y a beaucoup de mésententes, mais nous continuons à vivre et à travailler ensemble, quelles que soient les situations. Il y a eu beaucoup de méfiance de la part des Premières nations à l'égard des gouvernements, mais la collaboration avec le BC Parks est en train de changer les choses de notre côté. BC Parks s'est montré très souple et honnête avec nous. »

Une véritable entente de collaboration exige un degré élevé de confiance et des communications ouvertes entre les parties. Bâtir la confiance exige beaucoup de temps et d'effort et il faut la gagner par des résultats significatifs et mesurables. Le Ts'il?os Gwa Nejegwaghaten offre une occasion précieuse de discuter des activités traditionnelles

parc Ts'il?os



Lac Chilko, droit d'auteur BC Parks



de la Première nation Xenigwet'in et du mandat de BC Parks. Pour cette raison, les discussions libres permettent d'exprimer clairement toutes les attentes et de les faire bien comprendre, ce qui ensuite réduit au minimum la confusion possible à l'avenir et aide à élaborer une vision commune. Grâce à ces relations fondées sur la concertation, la Première nation Xenigwet'in et le BC Parks font valoir le patrimoine culturel important et exceptionnel du parc à tous les Britannico-Colombiens. Voilà pourquoi l'intégration de la culture et des connaissances traditionnelles de la Première nation Xenigwet'in aux stratégies de gestion du parc fait partie intégrante de la vision à long terme du parc.

Conclusion

L'entente de collaboration a donné lieu à de meilleures relations de travail entre le BC Parks et la Première nation Xenigwet'in parce que les conflits ont été atténués grâce à un processus offi-

ciel de consultation fondé sur le respect mutuel, la confiance, et une vision commune des objectifs de gestion du parc. De plus, les relations de travail ont multiplié les possibilités de développement économique et d'emploi pour la Première nation Xenigwet'in et fourni des possibilités de partenariat avec le BC Parks. Des ententes fructueuses de collaboration exigent beaucoup de temps, d'énergie, de ressources et d'engagement de la part des parties et doivent être considérées comme un engagement à long terme.

On peut trouver des renseignements additionnels aux adresses suivantes (en anglais seulement) :
site Web de la Première nation Xenigwet'in : <http://www.xenigwetin.com/>
site Web du parc provincial Ts'il'os : <http://www.env.gov.bc.ca/bcparks/explore/parkpgs/ts.html>

Une véritable entente de collaboration exige un degré élevé de confiance et des communications ouvertes entre les parties.



Monter de surveillance Xenigwet'in, droit d'auteur Première nation Xenigwet'in

www.parks-parcs.ca

Pour plus amples renseignements ou autre format de document, veuillez visiter notre site.

Conseil canadiens des parcs